

- Buguéès
- Penvénan
- Port Blanc

n°10

juillet 2011

SOMMAIRE

TAOLENN

Tout savoir.....	2
Les infos pratiques.....	2
Le coin des jeunes.....	3
La vie des asso.....	4
Vous y serez !	4
C'est parti !	5
Calendrier des fêtes.....	5
A l'honneur.....	6
Nature / Santé.....	6
On en parle.....	6
Tout voir.....	7
Dans le rétro.....	7/8
État civil.....	8

Penvenan naturellement...

EDITO

Pennad-stur



Adreizh ar strollegezhioù, ul lezenn bet votet e miz Kerzu 2010, zo he fal mestroniañ dispignoù foran ar Stad ha kement-se en ur blegenn m'eo tenn sevel ur budjed, en ur adaozañ war an dachenn bevennoù an etrekumunezhioù hag en ur zegemer pennaenn ar c'hengred a-fet arc'hant.

Ur pal all zo ivez : lakaat war-sav dilennadegoù 2014 ha, dreist-holl, lakaat kuzulierien-diriad e-lec'h kuzulierien-departamant, ar pezh a vo graet pa vo peurechuet karta an etrekumunelezh, d'ar 1añ a viz Mezheven 2013.

E Perwenan, evit ma c'helo hag evit hini ar c'huzul-kêr, e rank bevennoù nevez an etrekumunezhioù, dre ret, doujañ d'an diazadoù bevañ a zo anezhe.

Hetiñ a ran deoc'h tremen un hañvezh laouen gant ur mare vakañsoù hag heol war an aod.

Michel Deniau, le maire

Michel Deniau, an aotro maër

La réforme des collectivités, loi votée en décembre 2010, a pour objet de maîtriser les dépenses publiques de l'Etat et ceci dans un contexte budgétaire tendu en réorganisant géographiquement le périmètre des intercommunalités et en adoptant le principe de la solidarité financière.

Autre objectif, la mise en place des élections de 2014 avec, notamment, la substitution des conseillers généraux par les conseillers territoriaux, qui sera effectuée dans le cadre de l'achèvement de la charte de l'intercommunalité, au 1er juin 2013.

A Penvénan, pour ma part ainsi que pour le conseil municipal, les nouveaux périmètres de ces intercommunalités doivent impérativement respecter les bassins de vie existants.

Je vous souhaite de passer un excellent été avec un temps de vacances et soleil sur les plages.

Interview Pennad-kaoz

Maitre de port et régisseur, un équipage contre vents et marées à la capitainerie.

Vous travaillez en binôme, quelles sont les fonctions spécifiques de chacun ?

Le maitre de port, aussi régisseur adjoint, est chargé de l'organisation technique des plans d'eau de Port-Blanc et Buguéès. Il s'occupe de la maintenance de tous les corps morts. Il collecte les redevances des bateaux de passage.

Le régisseur, également maitre de port adjoint, gère toute la partie financière : budget, financements, appels d'offres.

Tous les deux sont les représentants de la police du port et de l'eau. Ils sont assermentés pour faire respecter les règlements portuaires.

Penvénan est une commune qui possède deux ports. Quels sont leurs particularités ?

Le port de Buguéès fonctionne avec un contrat annuel du 1^{er} avril au 31 mars (année complète), quant au port de Port-Blanc, il est fermé du 1^{er} novembre au 31 mars.

Pouvez-vous nous préciser le nombre de mouillages dans chaque port ?

Buguéès compte 176 corps morts. Port-Blanc a plusieurs types de mouillages. A flot avec 2 zones : zone A : 22 corps morts plus 5 visiteurs ; zone B : 45 corps morts. A l'échouage : port de pêche : 103, Pellinec : 61 et Roc'hannic : 85.

Dans l'avenir, peut-on envisager une augmentation du nombre de corps-morts ?

Non, l'espace est restreint. D'une part, nous devons respecter le secteur des feux, d'autre part il est important de garder un plan d'eau pour le centre nautique. De plus, la taille des bateaux augmente d'année en année !

Vous utilisez un logiciel performant. Vous permet-il d'optimiser votre gestion administrative ?

Alizée est en effet un logiciel très performant et qui permet une bonne gestion du port. Toutefois, actuellement, nous l'utilisons qu'à 30 % de ses possibilités. Une formation complémentaire serait la bienvenue.

Comment se planifie votre temps de travail sur une année, sachant que les mouillages sont occupés du début avril à la fin octobre (environ) ?

La saison hivernale nous permet de contrôler les mouillages, de faire le bilan saisonnier et l'inventaire du matériel afin de prévoir les achats et de préparer ainsi le budget pour l'année suivante.

Comment sont vos relations avec les usagers et les professionnels ?

Nous avons beaucoup plus de remerciement et de gratitude que de coups de vent !



Tout savoir

Goût pep tra

■ La Commune se boise « naturellement »

Depuis quelques décennies, la Commune se boise naturellement notamment sur le littoral. La vue, l'ensoleillement disparaissent petit à petit.

1 Les raisons

- L'abandon de parcelles agricoles trop petites et enclavées ;
- Terrains devenus inconstructibles en raison de la « loi littoral » ;
- Des résidences occupées pendant la belle saison, des propriétaires moins sensibilisés par le manque d'ensoleillement de leur bien le reste de l'année ;
- La « fibre écologique » : on ne veut pas arracher un plant qui pousse spontanément (chêne, pin, eucalyptus) dans la propriété occupée quelques semaines de l'année et qui progresse d'un mètre par an ;
- La coupe de taillis (saule et autre) qui servait autrefois de bois de chauffage ;
- Des plantations de végétaux qui ne sont pas de taille raisonnée à l'âge adulte.

2 Les conséquences

- Perte d'ensoleillement pouvant pénaliser un voisin dans l'impossibilité d'utiliser des panneaux photovoltaïques ;
- La disparition de la vue sur une côte ;
- Le danger des chutes d'arbres dans une région tempétueuse (chez un voisin, la voie publique, les lignes électriques et téléphoniques) ;
- Des risques pour les usagers sur le domaine public.

3 Vos obligations et nos recommandations

- Lors de vos plantations, respecter les articles du code civil sur les distances et hauteurs des haies et des arbres ; respecter le règlement du plan local d'urbanisme ;
- Elaguer vos branches à la limite du domaine public. Dans aucun cas, les branches et plantations doivent entraver le passage des piétons sur les trottoirs ;
- N'attendez pas que les racines et branches gênent à vos voisins ;
- Les arbres doivent être élagués proche des lignes électriques après accord préalable de l'ERDF. Le savez-vous, lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ERDF engage des recours envers les propriétaires présumés ;
- Le manque d'élagage des haies et branches est un risque important pour les agents de collecte des ordures ménagères et domageable pour les camions. A défaut les services procéderont à la suspension des collectes de déchets ménagers. Le Maire, en application de l'article D.161.24 du code rural et de l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, pourra faire procéder aux travaux d'élagage situés sur votre propriété à vos propres frais après mise en demeure restées infructueuses.

Pour information, le coût d'abattage d'un pin que l'on laisse pousser à l'âge adulte et l'extraction de ces racines dans une propriété exigüe peut atteindre 1 500 €/l'unité.

Le respect des distances est certes une obligation, mais c'est surtout le bon sens et le civisme qui créent les relations de bon voisinage.

■ Commune touristique

Depuis le 31 mai 2011, Penvénan est classé « Commune touristique ». Ce classement conditionne, d'une part, la mise en œuvre d'une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique tendant à assurer la fréquentation pluri-saisonnière, et d'autre part, la mise en valeur des ressources naturelles, patrimoniales ou celles qu'elles mobilisent en matière de créations et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives. »



Infos pratiques

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
fax : 02 96 92 74 64
ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 12h et 13h30 / 16h30
Le samedi de 8h30 à 12h.
Fermeture le jeudi après-midi.

Permanences des Elus en mairie :

Michel Deniau, Maire - le jeudi de
10h à 12h.
Monique Garel, commerce et
artisanat - le lundi de 10h à 12h.
Pierre Simon, urbanisme - le
vendredi de 10h à 12h.
Thierry Hamon, affaires scolaires,
culturelles et sportives - le vendredi sur
RdV.
Martine Kerempichon,
communication, tourisme,
développement durable - le mardi
de 14h à 16h sur RdV.

Au foyer logement et CCAS :

Micheline Le Cozannet, affaires
sociales, les lundi et jeudi de 9h
à 11h30.
Anne-Marie Ollivier, aménagement
de l'espace, logement social, sur RdV.
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.fr

Service des travaux :

permanence assurée tous les
jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Numéros utiles :

bibliothèque 02 96 92 65 92
capitainerie 02 96 92 89 11
C.C.A.S. 02 96 92 77 68
centre de vacances 02 96 92 69 56
www.centrevacances.fr.st
centre nautique 02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr
Cyb-esp@ce 09 77 85 39 08
école publique 02 96 92 65 18
garderie 02 96 92 66 77
école du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11
foyer logement 02 96 92 72 14
halle des sports 02 96 92 62 50
salle des fêtes 02 96 92 72 10
OT Côte des Ajoncs, Penvénan
02 96 92 81 09
www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CC3R :

Communauté de Communes des
Trois Rivières 02 96 92 33 46
www.cc3r.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens
appeler le 15
Police 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel depuis un portable 112
Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31



Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

■ PARIS, inspiratrice capitale

Les jeudi 17 et vendredi 18 mars, les 24 CE et 31 CM de l'École du Sacré-Cœur de Penvénan, accompagnés de leurs enseignants ont pu mettre en pratique leur agenda de ministre pour étoffer leur projet sur la VILLE.

Au programme, visites, autres visites... Paris, ses grands boulevards, ses ponts, ses monuments, sa Tour, ses édifices religieux, son « périph » en autocar.

Paris, ses lumières, sa culture, son tapage, ses jardins sur les toits, ses tours Eiffel en porte-clefs...

A la capitale, avec des projets, on n'est pas avare de trajets ! Justement, parlons-en de cette trépidation :

- Manier sa valise, prendre des photos, parcourir les longs couloirs et les escalators du Louvre, driver son plateau - repas à centre international de séjour, écrire à genoux au bout de son lit une carte postale aux parents : tout un festival !
- Et bien sûr apprendre ! Sainte Geneviève, c'est la patronne de la capitale; la Dame de Fer pèse plus de 10 000 tonnes ; la Venus de Milo a été découverte sur l'île du même nom par un paysan ; le Pont Neuf est le plus ancien, la flamme du soldat inconnu est ravivée chaque jour...

Sacré Paris, tu nous fais tourner la tête autant que battre la semelle. Le programme bouclé, on t'a laissée à tes édifices, ta circulation, ta foule dévorante. Le retour fut bref et dense à l'image du séjour. Les enfants, espérant raconter leurs découvertes à l'école, s'en souviendront longtemps.

La multitude parisienne a donné lieu à des activités de créations artistiques et poétiques exposées durant 3 jours (27, 28 et 29 mai) au Centre culturel Anatole le Braz :

monuments métamorphosés en girafes ou éléphants, colorisation des Tours, exploitation des édifices selon différentes techniques de peinture, plan de Paris sur plâtre...

Les élèves remercient tous les visiteurs qui par leur circulation entre les tapisseries urbaines ont manifesté un grand intérêt pour la réalisation de leurs « œuvres ».

■ Classe nature et découverte au pays des abers

Les CE2 et CM bilingue de l'école publique ont, durant 5 jours, profité du cadre exceptionnel des abers dans le nord Finistère. Une semaine riche où ils ont étudié la toponymie de Tréglonou, les outils de pêche d'autrefois, les différents types d'habitat (pêcheurs – paysans), et également observé la faune et la flore des prés salés.

Ce séjour a été également l'occasion de pratiquer la langue bretonne dans le quotidien, puisqu'il était entièrement en breton.



La vie des assos

Buhez ar c'hevredigezhioù

■ 10 ans de jumelage !

Le 1^{er} mai 2011, les Comités de jumelage de Penvenan et de Castlecomer fêtaient les 10 ans de la signature de la charte à Castlecomer.

Une délégation d'environ 20 personnes, dont 3 représentants de la Municipalité (M. Le Maire et son épouse – Yvon Lirzin Conseiller délégué au C.J) s'est donc rendue ce vendredi 29 avril à Castlecomer.

Durant le week-end de nombreux échanges et réunions plus officielles étaient planifiés telle que la réunion annuelle qui a pour objet de dresser un bilan de l'année passée et d'établir les activités envisagées pour l'année à venir.



Bilan de l'année passée :

- remerciements pour les livres en anglais qui ont été apportés par la responsable de la bibliothèque de Castlecomer à la bibliothèque de Penvenan,
- retour sur le voyage des « moins de 13ans » de la JAP
- voyage des 4 peintres amateurs pour l'exposition de peinture de Penvenan en août 2009,
- voyage des 2 ados de Castlecomer qui ont joué « en ouverture » du festival de Bugueles.

Projets et organisation des relations entre les 2 comités pour l'année 2011-2012 :

- les 70 ans de la JAP le 11 juin 2011 à Penvenan : une délégation de Castlecomer est invitée,
- peintres amateurs : organisation de la venue de peintres amateurs de Penvenan en septembre à Castlecomer,
- poursuite des échanges déjà très fructueux entre 2 écoles (celle du Sacré Cœur de Penvenan avec une école de Castlecomer). La directrice de l'école du Sacré Cœur de Penvenan souhaiterait que les CM2 puissent rendre visite à leurs correspondants de Castlecomer en 2012 car ils correspondent depuis le CP,
- venue de 4 adolescents pendant une semaine cet été avec stage de voile à l'école de voile au centre nautique de Port Blanc,
- cours de français à Castlecomer : le comité de Castlecomer souhaite mettre en place des cours de français sur le même principe que les séances de conversation en anglais organisées à Penvenan.

Ce séjour a été l'occasion d'apprécier une nouvelle fois le sens inné et la chaleur de l'accueil des irlandais qui ne se sont pas démentis durant ces 3 jours passés en leur compagnie.

Vous y serez !

Eno e vefet

■ A vos tablettes

Cette année, le forum des associations est délocalisé. Il se déroulera le 3 septembre de 10h à 18h à la halle des sports. Pensez déjà à vos stands et animations.



■ La Fête du Logelloù

elle aura à nouveau lieu en 2011, les 12 et 13 août.

Cette édition très particulière réunira plusieurs spectacles sous chapiteaux et des concerts. Les spectacles auront lieu à partir de 19h au Logelloù route de Bugueles à Penvenan.

La programmation détaillée (horaires, tarifs) sera prochainement mise en ligne sur le site www.logellou.com

Renseignements et réservation (fortement conseillée) au 06 38 21 93 72 ou sur www.logellou.com

■ 4^{ème} édition des "Jardins Secrets" Le 09 octobre 2011 de 10h à 18h

au Château de Crech Bleizh dit aussi de Cuverville à Penvenan

Une trentaine d'exposants : pépiniéristes producteurs, jardiniers spécialisés, paysagistes créateurs, professionnels des plantes aromatiques et médicinales, vanniers, stands d'iris, concepteurs de mobilier de jardin, outilleurs, libraires... renseigneront les visiteurs dans un cadre remarquable. Des animations seront proposées au public tout au long de la journée.

Ouverture du site au public : de 10h00 à 18h00.

Entrée payante : 3.00 € / gratuit - 12 ans.

Parking gratuit à proximité immédiate du site.

Office de Tourisme du Trégor - Côte d'Ajajncs Tél. 02 96 92 81 09

Mail : contact@tregor-cotedajajncs-tourisme.com

Site Internet : www.tregor-cotedajajncs-tourisme.com



C'est parti !

Bec'h dezhi



Le Centre Nautique de Port-Blanc poursuit sa route

Au programme cet été : plus de supports, de nouveaux créneaux horaires et une équipe toujours aussi motivée! Parmi les nouveautés cette saison, de nouveaux cours de catamarans perfectionnement sur les twincat 13. Pour les ados et les adultes nous proposons cette année, 2 formules en first class 8 (petit habitable) soit le mini stage 3 demi

journées ou une sortie à la journée. Enfin, pour les moins téméraires, en location, les stand-up paddle ont fait leur grande entrée. bercée dans le cadre idyllique de la baie de Port-Blanc, le centre Nautique promet une nouvelle saison estivale au top, pour le plus grand plaisir de tous.

Cinémathèque de Bretagne

Penvénan se connecte à la cinémathèque de Bretagne. La commune et la Bibliothèque des Côtes d'Armor ont signé une convention permettant à la bibliothèque municipale de proposer à ses lecteurs une connexion au site de la cinémathèque de Bretagne. Un ordinateur est mis à la disposition des personnes souhaitant consulter ces archives. Isabelle, la responsable de la bibliothèque est à leur disposition les lundi, vendredi et samedi matin pour les guider dans leur consultation. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des permanents de la bibliothèque.



SMICTOM TRAITEMENT DES DÉCHETS

Horaires actuels de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier :

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h 30 à 18h.
- Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h :

- Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguelès
- Jeudi : les écarts et commerçants

Contact / SMICTOM : 02 96 92 90 60

Recommandations

Un rappel !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h30 à 12h00 et de 15h30 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Arrêté préfectoral du 27 février 1990.



Le Smitred fait un test

350 kg d'ordures ménagères prises au hasard ont été triées (c'est la quantité d'OM d'un ménage par an). Les résultats font apparaître que 40% auraient pu être triées pour être recyclées. Ayons le geste citoyen, trions nos déchets. En le faisant, nous partageons la planète et nous faisons des économies d'incinération dans notre usine de Pluzunet, par ces temps difficiles 1 est 1.

Calendrier des fêtes

Juillet

Du 09 au 15 : stage international d'aïkido, halle des sports.

Du 11 au 17 : exposition peintures, Mr Coudouel, salle A. Le Braz.

Mercredi 13 : à partir de 18h30, soirée moules frites et feux d'artifice, comité de jumelage, parking de la chapelle au Port-Blanc.

Samedi 23 : apéro concert à 18h, Ça bouge à Penvénan, place de l'église.

Août

Samedi 06 : brocante de la JAP, bld de la mer au Port-Blanc.

Dimanche 07 : Loto, APEL Sacré-Cœur, salle des fêtes, Régate de Port-Blanc à partir de 14h avec animation à terre, AANPB, bld de la mer au Port-Blanc.

Du 08 au 14 : 10^{ème} salon des peintres amateurs, CAPTEP, salle A. Le Braz.

Mardi 09 : don du sang, salle des fêtes.

Le 12 et 13 : fête du Logelloù, Fur ha foll, route de Buguelès.

Du 15 au 24 : exposition sculptures sur bois, Jo Le Guilloux, salle A. Le Braz.

Samedi 20 : apéro concert à 18h, Ça bouge à Penvénan, place de l'église

Dimanche 21 : marché du terroir, comité du pardon de St Gildas, cidrerie de Prat Rouz.

Septembre

Du 02 au 11 : exposition peintures, ART TREGOR, salle A. Le Braz.

Samedi 03 : forum des associations, comité des fêtes, halle des sports.

Octobre

Samedi 1^{er} : loto, APEL Sacré-Cœur, salle des fêtes.

Samedi 08 : loto, amicale des employés communaux, salle des fêtes.

Dimanche 09 : Jardins secrets, Office de Tourisme, château de Crec'h Bleiz (Cuverville).

Samedi 22 : loto, le rêve d'Alexis, salle des fêtes.



A l'honneur

Da enoriñ

- Un service public sur nos routes avec Fabrice Le Guern et Yann Le Dret.

Dès 7h35, le car de la commune sillonne les routes de Penvénan pour le ramassage scolaire : 40 élèves le matin, 30 le soir. La tournée journalière, en période scolaire, s'achève le matin à 9h pour reprendre de 16h à 17h30 le soir. Le chauffeur contacte directement les parents pour étudier au mieux l'endroit du ramassage et l'horaire de passage.

Dans la journée, le car permet aux enfants des deux écoles de participer à des sorties de classes.

Il assure aussi le transport des résidents du foyer logement pour leur sortie mensuelle, ou encore les personnes désireuses de se rendre au marché hebdomadaire du bourg et n'ayant pas de moyen de locomotion.



On en parle

Kaoz zo anezhañ

- Après l'arrivée de Mme Quilleuc à la direction d'ED l'année dernière, Mr et Mme Le Marchand ont pris, cette année, les commandes de Carrefour Market. Nouveaux propriétaires également au « Grand Hôtel » de Port-Blanc : Mr et Mme Fina.

- **Grand déménagement au foyer logement, le verger des korrigans prend ses aises.**

Courant juin, 22 résidents du foyer logement vont déménager dans un nouveau bâtiment aux dernières normes de sécurité où les couloirs sont très clairs, très larges. Les étages sont desservis par un ascenseur. Les logements sont équipés de salle de bain fonctionnelle et adaptée (plus de baignoire). Très lumineux, ils ont tous un balcon. Une réflexion avec les résidents quand à l'aménagement du futur logement est nécessaire et en cours.

6

Nature / santé

Natur

- **Le comité de sauvegarde en campagne pour la protection de l'eau.**

L'association (agrée par la préfecture pour la protection de l'environnement) était présente sur le marché les samedi 12 et 19 Mars. Des fiches techniques étaient distribuées pour encourager les jardiniers à éviter l'utilisation des pesticides et herbicides (polluants qui se retrouvent dans l'eau).

Si vous souhaitez vous procurer ces fiches pour « jardiner au naturel » vous pouvez vous adresser au comité de sauvegarde BP n° 5 Penvénan.



Tout voir

Gwelet pep tra

■ Madjeux !

Cette année, pas de course à l'œuf et de course en sac mais une nouveauté : des jeux en bois pour les fêtes du pardon organisées par le comité des fêtes. Très appréciés par les enfants, ces jeux en bois de la société Madjeux étaient proposés à nos jeunes. Les parents, également séduits, ont partagés des parties acharnées avec les petits. Le tout a été suivi d'un copieux goûter avec des pains au chocolat offerts par les nouveaux propriétaires du magasin Carrefour Market.

■ St Gildas

Le temps peu clément n'a pas découragé les pèlerins. Ils étaient nombreux à suivre la procession sur l'île. Ce ne sont pas moins de 60 chevaux qui ont ensuite reçu le pain béni leur assurant ainsi une année en bonne santé.

Dans le rétro

Er c'hilseller

Histoire de l'île Saint-Gildas et de son pardon

10^{ème} Partie : L'île Saint-Gildas au XX^{ème} siècle (années vingt et trente).

L'histoire de l'île, durant le dernier siècle, est fortement marquée par la personnalité du docteur Alexis Carrel¹, qui l'acquiert en 1922 de Victor Duportal-Dugoasmeur. D'origine lyonnaise, prix Nobel de médecine et de physiologie pour ses travaux précurseurs sur la transplantation des tissus vivants (octobre 1912), Carrel mène depuis 1906 une brillante carrière de chercheur aux USA, au sein de l'Institut Rockefeller de New York. Désireux d'acquérir une île en France pour y passer des vacances dans la tranquillité, loin de l'agitation urbaine du Nouveau Monde, son attention sur Saint-Gildas est attirée par Anatole Le Braz, qu'il rencontre en 1920 à l'occasion d'une de ses tournées de conférences aux Etats-Unis : l'écrivain ne peut manquer de lui parler de la Bretagne, et de lui vanter les charmes de Penvénan.

L'acquisition de l'île Saint-Gildas par Alexis Carrel et son épouse, Anne Marie-Laure Gourlez de La Motte (née au château de Carheil, en la commune de Plessé, Loire-Atlantique), se fait en plusieurs étapes. La plus grande partie est achetée en 1922, grâce notamment au produit du prix Nobel. La chapelle, l'oratoire Saint-Roch et l'enceinte attenante leur sont, pour leur part, vendus par la Municipalité de Penvénan, dirigée par Charles Dagorn, à la suite d'un compromis voté par le Conseil municipal le 26 novembre 1922, « attendu que la commune ne peut restaurer lesdits édifices qui sont en très mauvais état, et que l'Administration des Beaux-Arts s'en désintéresse comme n'offrant pas un caractère artistique

suffisant ». A cause de difficultés administratives, cette aliénation n'est toutefois officialisée que le 30 avril 1928, pour un montant de cent francs ; l'acquéreur se voit imposer des conditions strictes, destinées à sauvegarder l'intérêt général, puisqu'il a l'obligation juridique « de restaurer et entretenir les édifices et de laisser le culte s'y exercer librement... [de sorte] que les fidèles puissent y accéder sans entrave selon les us et coutumes du pays » : à défaut, « la commune reprendrait la plénitude de ses droits de propriété sans être tenue à remboursement ou indemnité ».

D'importants travaux ont rapidement lieu, donnant à la chapelle son aspect actuel par la condamnation de la porte basse située près du pignon est (du côté du midi), et le percement de deux fenestragés géminés pour lesquels des encadrements anciens sont réemployés. Un calvaire est également installé dans l'enclos, par achat aux propriétaires de Lannou Arzol (M. de Roquefeuil), de la croix dite « Croas Beg Houarn » (la croix à l'extrémité de fer), primitivement située sur les terres de la ferme. L'année suivante, enfin, la municipalité vend encore aux époux Carrel un îlot non cadastré d'une surface d'un are environ, dénommé « l'îlot Min Rouz », situé en avant de l'extrémité est de Saint-Gildas, sur la gauche de la voie empruntée par les charrettes se rendant sur l'île (acte notarié du 30 mars 1929).

De 1922 à sa retraite, en juin 1939, Alexis Carrel traverse annuellement l'Atlantique pour de studieuses vacances à Penvénan, où dans sa

« petite île, véritable paradis, loin du monde, en contemplant le vieux dolmen et la chapelle, on peut reculer jusqu'au fond des âges », comme il l'écrit lui-même. Plusieurs pages de son journal scientifique, publié en 1956, sont d'ailleurs rédigées à Saint-Gildas. En juillet 1927, par exemple, il couche sur le papier toute une série de réflexions sur les « problèmes fondamentaux », s'interrogeant sur « la relation de la conscience et du cerveau », sur la « signification de l'énergie nerveuse rayonnant du corps », ou encore sur « l'effet de la prière et la croyance du monde à l'inutilité de l'âme, dans un monde spirituel différent de notre monde psychologique ». En 1929, du 28 juillet au 29 août, il consacre chaque jour de longues heures à développer par écrit sa pensée sur le processus « d'adaptation biologique », qu'il considère comme « l'un des phénomènes les plus fondamentaux présentés par la matière vivante », tout en contestant l'idée de sélection naturelle, qui ne lui semble pas pouvoir expliquer « la fixation des caractères qui ne sont pas utiles, pas plus que le développement progressif des caractères ».

suite page suivante

¹ La Municipalité de Penvénan n'entend nullement s'immiscer dans la polémique entourant les conceptions philosophiques et les positions politiques d'Alexis Carrel, cet article s'attachant uniquement à la description d'un fait historique objectif sa présence sur l'île Saint-Gildas, de 1922 à 1944.

Dans le rétro

Er c'hilseller

L'île Saint-Gildas au XX^{ème} siècle (années vingt et trente).

suite de la p. 7

Pendant que son mari se livre à ces réflexions théoriques, Anne, son épouse, s'adonne en quelque sorte aux « travaux pratiques », en menant « des expériences sur les différentes races d'animaux qui se trouvent dans l'île », et en amassant un « bagage d'observations au cours de son administration agricole de Saint-Gildas, particulièrement dure, mais fertile en enseignements », ainsi qu'ils le déclarent tous deux à un journaliste de Ouest-Eclair, le 23 avril 1941. Derrière ce mot d' « expérience », il ne faut cependant pas imaginer une quelconque souffrance animale, car les travaux sur la sélection biologique se font en réalité dans le cadre d'une « amélioration de la race des chiens briards » : Anne Carrel finit ainsi par être à la tête d'un élevage réputé dont les « champions » fréquentent les meilleurs concours canins à partir de 1931 et y décrochent des médailles !

C'est qu'en effet l'île conserve encore, dans l'entre-deux-guerres, un caractère agricole affirmé, abritant toujours une petite ferme avec un cheptel de vaches de race Pie-Noir. A partir de 1936, elle est louée à Félix Ollivier (natif de Saint-Pol-de-Léon) et à son épouse, Francine Kerrien (née à Penvénan en 1901) ; jusqu'au début de 1940, ils y élèvent leurs sept enfants – dont le dernier n'est âgé que d'un an – lesquels garderont à jamais un souvenir inoubliable de leur enfance insulaire : Marie, Mathieu, Joseph, Yvonne, Thérèse, Alice et Christiane. Après leur départ, ils sont remplacés par Jean Ollivier et Anne-Marie Le Blanche, mère d'une petite Marie ; ces derniers ne restent cependant qu'assez peu sur l'île – un an et demi environ – l'exiguïté de l'exploitation la rendant particulièrement peu rentable économiquement, surtout dans le contexte aggravé par la guerre.

Pendant toute cette période – et jusqu'en 1946 – Saint-Gildas est également habitée à demeure par un autre jeune couple remplissant les fonctions de gardien-jardinier et de cuisinière : Pierre Le Pierrès (né en 1910 à Plougrescant) et Louise Guillou, originaire de Buguelès, née en 1907 et entrée au service des Carrel dès avant son mariage (elle reçoit ainsi une amicale carte d'Anne Carrel, en pèlerinage à Lourdes, le 19 avril 1933) ; ils ont la joie d'élever sur l'île leurs deux jeunes fils : Gildas (né à Buguelès en 1936) et Jean-Pierre

(né en mars 1940). Selon la tradition familiale, fidèlement conservée, Pierre Le Pierrès accompagnait régulièrement Anne Carrel jusqu'à Tréguier pour y faire ses courses, assurant le passage en bateau, puis la conduite en voiture à cheval jusqu'à l'ancienne cité épiscopale. En avril 1941, le journal Ouest-Eclair donne une description vivante de cette traversée jusqu'au Port-Blanc : « Un homme surgit de la levée de galets qui borde l'île Saint-Gildas et se met à tirer vers la mer une barque. Celle-ci à flot, il dresse le mât et y dispose vivement les insignes réglementaires indispensables à toute navigation : pavillon national surmonté d'un pavillon blanc. A 12 h. 5, apparaissent trois silhouettes. Sur le fond clair des galets, dans la première et dans la troisième, sans hésitation, nous reconnaissons Mme et le docteur Carrel... L'embarquement effectué à la petite cale de l'île, la voile blanche est hissée et, poussé par une fraîche brise de Sud-Ouest sur la mer montante, le petit esquif s'approche avec rapidité. Debout à l'avant, Mme Carrel en personne cargue dextrement la voile que le pilote vient d'amener, puis, une canne à la main, elle saute sur le débarcadère, immédiatement suivie du docteur ».

En 1937, l'île Saint-Gildas reçoit la visite d'un des hommes les plus célèbres de son temps, l'aviateur Charles Lindbergh, auteur, dix ans plus tôt, de la première traversée aérienne de l'Atlantique en solitaire, et collaborateur de Carrel depuis 1930, contribuant à la fabrication d'un cœur artificiel expérimental. Le Journal de Lannion, dans son numéro du 10 juillet, rend ainsi compte de ce voyage : « Le célèbre aviateur colonel Lindbergh venu avec son avion qui a atterri à l'aérodrome de Dinan, est allé passer quelques jours dans la petite île de Saint-Gildas. Il était l'hôte du Docteur Carrel, le savant réputé, l'auteur de "l'Homme, cet inconnu". Le colonel Lindbergh est reparti en avion pour Londres le 6 juillet, venant de Dinan. Il a atterri à 14 H 30 et est reparti peu après pour une destination inconnue ». Le 31 juillet, l'hebdomadaire narre la suite de l'aventure aérienne : « Le célèbre aviateur Lindbergh est de nouveau l'hôte de Penvénan. Venant

Pierre Le Pierrès, gardien de l'île Saint-Gildas, avec son fils Gildas, en compagnie de l'âne Malice et du chien Morgane. Photographie prise dans le jardin jouxtant la maison, vers 1943. Archives Michelle Le Pierrès



de Lympne (Angleterre), il a atterri mercredi dernier à l'aérodrome de Morlaix, d'où il s'est rendu le jour même, en automobile, chez son ami, le docteur Carrel, au Port-Blanc, à Penvénan, où il doit rester quelques jours ».

Aujourd'hui encore, un pilier de granit portant une modeste plaque, commémore ces événements, en indiquant, dans le petit bois situé à l'est du jardin clos de hauts murs, l'endroit précis où tomba, le 2 juillet 1937, un message lancé des airs par Lindbergh pour annoncer son arrivée imminente.

L'époque, pourtant, n'est plus totalement à la quiétude et à l'insouciance des premiers étés à Saint-Gildas, car déjà, les esprits avisés pressentent le risque d'une nouvelle guerre en Europe². A suivre...

Thierry Hamon,
Adjoint aux Affaires Culturelles

² L'auteur exprime ses remerciements à Mmes Michelle Le Pierrès et Marie Tudoret (née Ollivier) pour leurs informations précieuses sur la vie à Saint-Gildas dans les années trente et quarante, ainsi que pour le prêt de documents en leur possession.

■ Etat civil

Ils nous ont quittés :

- Gabriel ANDRÉ, le 27/12
- Bernard MORTELLEC, le 01/01
- Huguette HORVILLE KIEFFER, le 20/01
- Michel GOURHANT, le 21/01
- Michel LINTANF, le 29/01
- Adèle PICARD LOGIOU, le 30/01
- Françoise GOULDEN DEFONTAINE, le 02/02
- François LE FLEM, le 5/02
- Fernand LE BASTARD, le 08/02
- Yves DORNADIC, le 08/02
- Claude HENRY, le 11/02
- Christiane DELACROIX VANIER, le 14/02
- Augustine CLOAREC GADEBOIS, le 24/02
- Jean Marie DUVAL, le 26/02

- Denise PAYAN FLEURY, le 03/03
- Yves LE MOIGNE, le 16/03
- François OLLMER, le 26/03
- Hélène BOUJEANT CORNIU, le 31/03
- Alain DENIS, le 01/04
- François LE CARBOULEC, le 30/04
- François HUBERT, le 20/05
- Albert PARLOUËR, le 06/06

Naissances :

- Nathan LÉPINOIS, le 01/03/2011
- Ewen GOURIOU, le 15/03/2011
- Noah BÉRÉZAY LOUEDEC, le 18/03/2011
- Colin GUERVILLY, le 29/04/2011
- Ana CARPENTIER, le 26/05/2011

Directeur de la publication : Michel Deniau

Responsable rédaction : Martine Kerempichon

Comité de rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Jean-Yves Le Merrer

Credit photo : services techniques, groupe communication, studio deffontaines

Réalisation : studio deffontaines • 02 96 48 41 98